

Non aux millions d'impôts pour les barons des médias



En 2022, le peuple a clairement refusé de financer de nouvelles subventions aux médias. En dépit de cette décision populaire, le parlement veut augmenter massivement les subventions à hauteur de 245 millions de francs. Et ce n'est que le début puisque au total, les éditeurs privés devraient recevoir plus de 1,4 milliard de francs au cours des prochaines années.

Aidez-nous à mettre un terme à ce gaspillage incensé de l'argent public, à ce mépris antidémocratique de la volonté populaire ainsi qu'à protéger notre liberté d'expression et notre démocratie directe! Signez maintenant le référendum! De plus amples informations sont disponibles sur medias-detat-non-merci.ch



Référendum contre la modification du 21 mars 2025 de la loi sur la poste (LPO). Publié dans la Feuille fédérale le 1er avril 2025

FdV

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques, art. 59a-66, que la modification du 21 mars 2025 de la loi sur la poste (LPO) soit soumise à la votation populaire.

Seuls les électrices et électeurs qui ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune politique mentionnée peuvent signer sur cette liste. Les citoyennes et citoyens qui soutiennent le référendum sont priés de signer de manière manuscrite. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton ►	NPA ►	Commune ►		
Nom/Prénoms (écrire de sa propre main et en majuscules)	Date de naissance Jour Mois Année	Adresse exacte (Rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser vide)
1				
2				
3				
4				

Expiration du délai référendaire : 10 juillet 2025. Envoyer la feuille de signatures partiellement ou entièrement remplie jusqu'au 3 juillet 2025 au plus tard à : Comité référendaire « Pour des médias libres - NON à la modification de la loi sur la poste » 3000 Berne

Attestation officielle : Le/La fonctionnaire soussigné(e) certifie par la présente que les ____ (nombre) signataires ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale et exercent leurs droits politiques dans la commune mentionnée.

Lieu _____ Signature manuscrite _____

Date _____ Fonction officielle _____

Sceau

Non aux millions d'impôts pour les barons des médias



La nouvelle loi des subventions...

- ne tient pas compte de la volonté du peuple
- discrimine les médias libres
- fausse le marché
- conduit à une uniformité encore plus grande des médias
- rend les médias dépendants de l'État
- et cimente les monopoles médiatiques actuels

Signez maintenant le référendum!



Important: Revoyez la feuille de signature rapidement - merci pour votre soutien!

Je voudrais commander plus des feuilles de signature, veuillez m'envoyer _____ pièces.

Je voudrais soutenir le référendum par un don, veuillez m'envoyer un bulletin de versement.

Faire un don maintenant: Scannez ce code QR dans votre application e-banking, merci beaucoup! 



Prénom: Nom:
Rue & n°:
NPA & lieu:
Tél.: Courriel:



GAS/ECR/ICR
nicht frankieren
ne pas affranchir
non affrancare

104044796
000003



Comité «Pour des médias libres -
Non à la modification de la loi
sur la Poste»
3000 Berne